



Zenpark remporte l'appel d'offres d'Immobilière 3F pour commercialiser 1 600 places de parking en Île-de-France

25 septembre 2023 - Zenpark, opérateur français de parkings 100% digitaux, vient de remporter l'appel d'offres lancé par Immobilière 3F (Groupe Action Logement) qui gère un parc de plus de 130 000 logements en Île-de-France, pour commercialiser 1 600 places de stationnement réparties dans plus de 100 parkings en région parisienne. Toutes ces places seront disponibles à la location au mois et également en réservation horaire pour certains parkings. Cette signature pour un contrat de 5 ans marque la nouvelle étape d'un partenariat historique débuté en 2013 entre Zenpark et Immobilière 3F. Zenpark a été retenue pour sa capacité à proposer au bailleur social une solution clé en main permettant de réduire drastiquement la vacance de ses parkings tout rentabilisant les places inoccupées sans aucun coût supplémentaire. Le déploiement de ces places au sein du réseau de « parkings partagés » de Zenpark aura lieu à l'automne.

[Voir en vidéo le principe du "parking partagé" avec Zenpark](#)



[Logos et visuels HD](#) | Contact presse : francois.cosme@zenpark.com / 07.69.68.64.02

SHARE : LA SOLUTION LA PLUS PERFORMANTE POUR COMMERCIALISER DES PLACES ET RÉDUIRE LA VACANCE D'UN PARKING, SANS AUCUN COÛT POUR LE PROPRIÉTAIRE

La vacance des places de stationnement en habitat social : un manque à gagner de 100 millions d'euros par an

Comme de nombreux bailleurs sociaux, Immobilière 3F dispose d'un parc de logements dont beaucoup ont été bâtis à l'époque du « tout-voiture ». La loi du 6 juillet 1989 complétée par la loi ALUR de 2016 a permis aux locataires de l'habitat social de renoncer au bail de la place de parking lié à leur logement. De fait, l'ensemble des bailleurs sociaux ont subi à

cette date une résiliation massive des baux de place de stationnement et se sont retrouvés avec une vacance importante dans leurs parkings. De plus, ces dernières années, la demande de stationnement résidentiel a diminué dans les cœurs de ville. L'enjeu de la valorisation de ces places vacantes est aujourd'hui majeur en France : il représente un manque à gagner de 100 millions d'euros par an pour les bailleurs sociaux sur les 11 plus grandes métropoles et les villes de plus de 200 000 habitants. (Source : Étude Manwë-Zenpark, 2022).

SHARE ou comment générer de nouveaux revenus à partir d'un parc existant de parkings sans aucun coût

SHARE est la solution de gestion et de commercialisation des places de stationnement développée par Zenpark. Le service génère des revenus additionnels pour les propriétaires (bailleurs sociaux, hôtels, foncières immobilières, résidences de services, etc.) en partageant à tous les automobilistes et deux-roues leurs places de parkings libres. L'installation du service, sa maintenance et le support client sont pris en charge à 100% par Zenpark et ne nécessitent aucune intervention de la part des propriétaires. Il y a donc zéro coût et zéro changement, car l'installation du service ne modifie en rien le système d'accès du parking ni n'affecte les usages des locataires existants. Le propriétaire bailleur a accès à toutes les informations liées à l'utilisation de ses parkings, comme le taux d'occupation des parkings ou le chiffre d'affaires réalisé, à partir d'une interface web et mobile facile d'utilisation. Enfin, le modèle économique est simple : les revenus ainsi générés sont partagés (*revenue sharing*) entre le propriétaire du parking et Zenpark.

DEPUIS 2013, UN PARTENARIAT HISTORIQUE ENTRE ZENPARK ET IMMOBILIÈRE 3F

Immobilière 3F, premier bailleur social à avoir mis en place du parking partagé en France

William Rosenfeld, cofondateur et PDG de la société, a l'idée de Zenpark en 2011 lorsqu'il se rend à une soirée chez des amis et qu'il doit tourner en rond pendant des heures dans leur quartier pour trouver un stationnement alors qu'un immeuble de bureaux, situé juste en face de chez eux, dispose d'un parking vide en soirée. Après quelques mois de recherche et développement et le dépôt d'un brevet en France, Zenpark se lance sur un démonstrateur technique pendant la deuxième moitié 2012 dans le 14^e arrondissement de Paris. Puis le service est lancé en beta publique début 2013, et nombreux sont ceux qui se bousculent pour décrocher la possibilité de tester la solution. Pendant six mois, la jeune équipe de Zenpark observe les nouveaux usages se créer autour du « parking partagé » et elle signe ses premiers partenaires, des bailleurs sociaux d'abord puis des hôtels. Le lancement officiel de Zenpark a lieu au Salon international du stationnement en juin 2013 et s'appuie notamment sur la signature d'un contrat avec le Groupe 3F, dont la filiale Immobilière 3F, devient alors le premier bailleur social à mettre en place du parking partagé en France.

À PROPOS DE ZENPARK

Zenpark optimise l'usage des espaces de parkings pour freiner l'artificialisation des sols. Au croisement entre mobilité et immobilier, Zenpark conçoit et exploite des services de parkings et de recharges électriques connectés et partagés. Avec sa plateforme technologique brevetée, sa place de marché de 800 000 utilisateurs et son savoir-faire en exploitation de parkings 100% digitaux, Zenpark apporte toujours la meilleure des solutions aux bailleurs immobiliers, entreprises et villes qui souhaitent optimiser l'usage de leurs parkings, en simplifier l'utilisation et y déployer de nouveaux services de mobilité. Aujourd'hui, Zenpark exploite 1 300 parkings connectés et ses solutions contribuent à économiser 2 000 tonnes de CO₂ chaque année. Zenpark participe ainsi chaque jour à améliorer durablement la mobilité en ville et bâtir la Smart City. www.zenpark.com www.zenpark.pro